

COMPTE RENDU

Conseil d'Administration

du 03 avril 2025

Point n°	Ordre du jour	N° de page
1	Approbation du compte rendu de dernier CA du 17/03/2025	1
2	Approbation du Budget primitif 2025	1-2
3	Questions et informations diverses	2

Annexe 1 : Compte rendu C Adm° du 17 mars 2025

Annexe 2 : Budget primitif 2025

Annexe 3 : Note brève et synthétique BP 2025

Etat des présences :

Etaient présents tous les 17 membres en exercice, à l'exception de :

Eddie Facque, Daniel Cavé, Florence Le Moigne, Chantal Desenclos, Jean Paul Monge représenté par Martine Douay, Raymond Broszniowski représenté par Michel Barbier, Rock St Germain représenté par Michel Délépine, Jean-Baptiste Le Roux de Bretagne.

Madame Doriane Osinski été désignée secrétaire de séance.

1/ Approbation du compte rendu du dernier CA du 17/03/2025

Considérant la tenue du dernier conseil d'Administration et la lecture de son compte rendu (Cf. Annexe),

➤ Après en avoir délibéré l'assemblée délibérante décide à l'unanimité, d'approuver le compte rendu du dernier CIAS du 17 mars 2025, par 12 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.

2/ Approbation du budget primitif 2025

Pour rappel, le résultat 2024 affichait un déficit de -28 652.30€.

Dépenses

Le BP 2025 est composé de 3 grands sous-chapitres de charges prévisionnelles à caractère général (251 350€ au chap.11 et 400€ au chap.12) pour l'essentiel qui sont suivantes :

- Contrats de prestations de services en 611 : 16 000€
 - Pass « Sortir dans les 28 » 2025 : 16 000€
- Documentation générale et technique en 6182 : 250€
- Subventions aux associations :
 - L'Ancrage pour le déploiement de l'Epicerie Solidaire : 120 000 €
 - Rayon de Soleil pour le projet « Différent comme tout le monde » : 4 000 €
- Remboursement à la collectivité de rattachement en 62871 : 110 000€
 - Mise à disposition du personnel de la CCVS et comptabilité, juridique, et des frais généraux : 5000€
 - Remboursement des aides ACM : 105 000€.
- Remboursement à la collectivité à des tiers en 62878 : 100€

- Cotisations Urssaf (6451 en 012) : 400€

Recettes

En raison des projets 2025, une augmentation de la participation de la collectivité de rattachement a été demandé pour équilibrer le budget primitif 2025.

- Report de résultat : 25 282.57€
- Subvention CCVS 2024 : 226 467.43€

Le budget prévisionnel 2025 du CIAS de la CCVS s'équilibre donc ainsi :

	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	251 750€	251 750€
Investissement	0 €	0 €

- Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide à l'unanimité, d'approuver le budget primitif 2025, par 12 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.

Après le vote du budget 2025, Martine Douay a soumis à l'assemblée délibérante, d'autoriser le versement de la subvention à l'Espace Social et Culturel L'Anrage et d'autoriser le Président à signer la convention correspondante et tout autre document concourant à l'exécution de la délibération.

- Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'approuver le versement de la subvention à l'Espace Social et Culturel L'Anrage pour le déploiement de l'Epicerie Solidaire et d'autoriser le Président à signer la convention correspondante et tout autre document concourant à l'exécution de la délibération par 12 voix pour, 0 voix contre, et 0 vote abstention.

3. Questions et informations diverses

M. Delépine évoque une situation de demande de logement d'urgence par une habitante de la commune de Mers-les-bains, suite à des violences intra-familiales.

Mme Douay rappelle que le sujet du logement d'urgence a déjà été évoqué en Conseil d'Administration et qu'il n'entre pas dans les compétences du CIAS.

Mme Douay informe l'assemblée de la relance du dispositif Pass « Sortir dans les 28 ! » à partir du 7 avril 2025. Elle précise qu'il y a des communes qui ne se sont pas encore manifestées pour venir récupérer des chéquiers. Elle évoque ensuite le besoin d'accompagnement des familles éligibles par les prescripteurs pour connaître les partenaires culturels du dispositif et oser utiliser les chéquiers pour les différents évènements, actions ou ateliers culturels proposés.

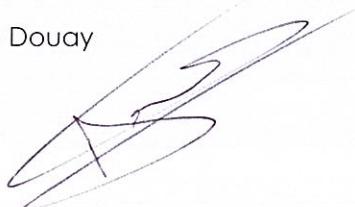
Les membres s'accordent sur le besoin de communication sur le dispositif. Une communication sur le site internet de la CCVS est prévue à partir du 4 avril.

M. Pesquet est ensuite invité à se présenter et à présenter l'association Forjecnor 2000 qu'il représente.

L'ordre du jour ayant été expurgé et toutes questions ayant pu être posées, la séance est close à 17h00.

La Vice-Présidente

Martine Douay



La Secrétaire de séance

Doriane Osinski

